

PROJET DE DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 9 DECEMBRE 2021

Culture n°2021-101 : Intermède, Réseau des bibliothèques : Modification de la Charte et de la tarification des communes

Monsieur le Maire expose :

La Charte du réseau Intermède prévoit que sa pertinence soit revue en Comité d'Exploitation tous les ans au moment du bilan d'évaluation du Réseau. Toute modification de son contenu doit faire l'objet d'un avenant qui doit être validé par les parties prenantes avant son adoption. Après une deuxième année d'activité, il apparaît que des ajustements à la Charte soient nécessaires.

Concernant la Charte, les modifications concernent :

- La signature d'une convention de réciprocité entre Annemasse Agglo (pour le réseau Intermède) et la ville de Genève ;
- L'élargissement du réseau au centre de documentation de l'EBAG et aux bibliothèques d'Archives d'Annemasse et Annemasse Agglo ;

Il est également proposé de modifier la grille des tarifs forfaitaires, applicable en cas d'absence de restitution ou de détérioration importante de tout ou partie d'un document, pour permettre l'alternative de substitution par un document de valeur équivalente (à la discrétion de la bibliothèque propriétaire) dans l'ensemble des cas.

Ces modifications, proposées par les agents des bibliothèques et les membres du Comité d'Exploitation d'Intermède, doivent être approuvées par Annemasse Agglo et votées par toute les communes et l'association gestionnaire de la bibliothèque de Juvigny avant d'entrer en vigueur.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** l'avenant à la Charte du Réseau ci-jointe en annexe
- **D'APPROUVER** la signature de la convention ci-jointe en annexe avec la ville de Genève par Annemasse Agglo
- **D'APPROUVER** la modification de la grille des tarifs du réseau, ci-jointe en annexe

- **D'INFORMER** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, le cas échéant, de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pièces jointes :

- Avenant n°2 à la charte du réseau des bibliothèques de l'agglomération d'Annemasse-Les Voirons
- Courrier de la direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports -Annemasse Agglo adressé aux maires
- Note d'information de Annemasse-Agglo
- Revue de la Charte 2021 – Document Annemasse-Agglo
- Grille des tarifs forfaitaires 2022